

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2021

Le 23 Mai 2021, à 17 heures, le Conseil municipal de MONTSÉGUR s'est réuni en mairie à huis clos du fait du contexte sanitaire, sous la présidence de M. Nicolas DIGOUDÉ, Maire.

Présents : Geneviève ALBOUY (visioconférence), Bernard ALLIEU (visioconférence), Camille ARGIRAKIS, Séverine BONNET, Nicolas DIGOUDÉ, Jérôme LAGARDE, Sébastien MOUNIÉ (visioconférence), Charlie OLIVIER, Lionel SÉGUÉLA, Didier TRÉMOLIÈRES.

Absents : Cyrille DELMAS (procuration donnée à Charlie OLIVIER)

Date de la convocation: le 20 mai 2021

Secrétaires de séance: Camille ARGIRAKIS et Didier TRÉMOLIÈRES

I- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

Après en avoir pris connaissance, le Conseil approuve le compte-rendu du conseil municipal précédent.

Vote : 1 abstention. 9 voix pour. 1 absent : Jérôme LAGARDE.

II – DÉLIBÉRATIONS

Nous vous rappelons que l'intégralité des délibérations est consultable sur le site Internet de la commune.

1- Approbation du budget prévisionnel du budget général 2021

Vote : 1 abstention, 9 voix pour, 1 absent.

La délibération est approuvée.

2- Reversement du budget touristique au budget général pour 2020

Vote : 10 voix pour, 1 absent.

La délibération est approuvée.

Arrivée de M. Jérôme LAGARDE.

3- Recrutement d'un agent contractuel Musée de Juin à Octobre 2021

Il s'agit d'un emploi de guichetier de 30 heures hebdomadaires pour une durée de 5 mois, incluant un volet technique.

Vote : 11 voix pour.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

4- Modification du régisseur de recettes de la régie château-musée

Le Maire informe le Conseil municipal de la démission de Mme Françoise DUPONT de son poste de régisseur principal, à compter du 19 Mai 2021.

M. Gilles CONTE a accepté d'assurer cette fonction à partir du 1er Juin.

Vote : 11 voix pour.
La délibération est approuvée à l'unanimité.

5 – Assurances pour la régie du PAJ et la régie MUSÉE-CHATEAU

M. le Maire propose la prise en charge par la commune des frais d'assurances pour la régie du PAJ et la régie Musée-Château.

Vote : 1 abstention, 10 voix pour.
La délibération est adoptée.

6- Recrutement d'un agent contractuel Château de Juin à Août 2021

Il s'agit d'un emploi de guichetier de 25 heures hebdomadaires pour une durée de 3 mois, incluant un volet technique.

Vote : 11 voix pour.
La délibération est adoptée à l'unanimité.

7- Recrutement d'un agent contractuel Château Juillet à Septembre 2021

Il s'agit là encore d'un emploi de guichetier de 25 heures hebdomadaires pour une durée de 3 mois, incluant un volet technique.

Vote : 11 voix pour.
La délibération est adoptée à l'unanimité.

8- Signature d'une convention sur la répartition des charges de fonctionnement de l'école de VILLENEUVE D'OLMES

Vote : 11 voix pour.
La délibération est approuvée à l'unanimité.

9- Acquisition du bâtiment n°134, Rue du Village

Le Maire expose la possibilité pour la commune de se porter acquéreur du bien situé au n°134, en cœur de village, en vue de favoriser la création d'un commerce de proximité et/ou d'un bistrot de village. L'achat de ce bâtiment permettrait à terme l'installation d'un professionnel, logé sur place.

Vote : 7 voix pour, 1 voix contre, 3 abstentions.
La délibération est adoptée.

10- Modification de la période d'extinction de l'éclairage public NUIT

Vote : 5 voix contre, 6 voix pour.
La délibération est adoptée.
L'éclairage public sera désormais interrompu à 23 heures et non à minuit.

11- Mise en place de la convention de télétransmission des actes

Vote : 11 voix pour.
La délibération est adoptée à l'unanimité.

12- Collecte des déchets en borne enterrée ou semi-enterrée

Le Conseil municipal se prononce sur la localisation possible de bacs enterrés :

- 3 conseillers optent pour une répartition des bacs à ordures ménagères / bacs jaunes entre le parking P1 et le parking P2
- 6 conseillers privilégient le parking P2 exclusivement
- 1 conseiller s'abstient

L'ensemble du Conseil se prononce pour la demande de devis afin d'évaluer le coût de la création de 6 conteneurs enterrés sur le parking P2.

La délibération est ajournée.

III – TOUR DE TABLE

Le Conseil prépare l'organisation des élections départementales et régionales sur la commune. Le bureau de vote sera déplacé à l'ancienne école.

Le Maire évoque l'organisation des événements sportifs à venir durant la saison estivale. Des communiqués seront faits aux Montséguriens.

Le Maire informe le Conseil du paiement du bois en provenance du SARRAT DE LA GALINE a rapporté la somme de 951,74€

M. Didier TRÉMOLIÈRES et Mme Séverine BONNET attirent l'attention du Conseil sur l'accès au TAULAT, qui devrait être réaménagé par la mise en place d'une clôture mobile afin de préserver la liberté de circulation. La problématique de l'entretien des fossés est également évoquée. Le Maire informe le conseil, qu'un rendez-vous sera pris avec L'éleveur afin de trouver une solution viable pour tout le monde.

M. Didier TRÉMOLIÈRES informe le Conseil du nettoyage du point de dépôt des ordures végétales du pont du TAULAT et de la mise en place d'un nouveau panneau. Le Maire rappelle que si le tri des végétaux n'est pas fait, la commune sera contrainte de fermer totalement le site.

Fin du Conseil municipal à 20h00